



**DECLARATION DE S.E.M ANTONIO RODRIGUE
LORS DE SA PRESENTATION AU COMITE DES
AMBASSADEURS DU GROUPE ACP**

Ambassade de la République d'Haïti en Belgique

Bruxelles 25/02/2016

Monsieur le Président du Comité des Ambassadeurs
Monsieur le Secrétaire général
Monsieur le Doyen des Ambassadeurs ACP
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, chers collègues
Mesdames, Messieurs

Je voudrais tout d'abord adresser mes vifs remerciements pour l'accueil chaleureux qui m'a été réservé en cette occasion solennelle de ma première participation à la réunion du Comité des Ambassadeurs du Groupe ACP.

C'est sans aucun doute un insigne honneur et un grand privilège pour moi de rejoindre cette auguste assemblée d'éminents représentants des Etats membres de notre Organisation dont Haiti fait partie depuis 1989, et de travailler ensemble dans l'intérêt des peuples de nos pays et de nos régions respectifs.

Je suis quelque peu intimidé par la magnitude du travail qui m'a été confié mais encouragé et enhardi par l'esprit de solidarité et de fraternité qui ██████████ existe au milieu de notre groupe et qui reflète les valeurs que nous partageons tous à un degré ou à un autre.

Excellence Monsieur le Président,

En évoquant ces valeurs, j'ai à l'esprit notre destin en tant que pays confrontés, collectivement et individuellement, depuis des décennies au défi du développement. Ce défi, malgré sa complexité grandissante à la lumière de l'évolution des relations internationales, demeure notre priorité. Or, à plusieurs égards, il s'avère que de notre engagement collectif dépendra notre succès dans ce combat que nous menons pour le bien être des femmes et des hommes de nos pays.

C'est la raison pour laquelle, dans un monde en pleine mutation économique, sociale et politique, le Groupe ACP devrait continuer à jouer un rôle prépondérant dans les débats et les orientations du partenariat mondial pour le développement. Pour ce faire, nous devons tirer parti de notre longue expérience en matière de coopération au développement, explorer les opportunités et diversifier nos relations à travers des partenariats nouveaux y compris avec les pays émergents. La coopération Sud-Sud et/ou triangulaire apparaît, à ce propos, comme une réelle opportunité à saisir.

Pour cela, il faudra, entre autres, une forte volonté politique, une véritable mobilisation des ressources techniques et humaines de nos pays et de nos régions, mais également une plus grande implication de différents acteurs politiques, économiques et sociaux.

Excellence Monsieur le Président,

Dès mon arrivée à Bruxelles, je me suis empressé d'analyser les différents documents du Secrétariat ACP et particulièrement celui relatif à la perspective d'avenir de notre Groupe. Je me réjouis de la voie qui est préfigurée par les initiatives entreprises à ce sujet. Nous devons effet, continuer à pousser nos réflexions et offrir un avenir qui soit conforme aux aspirations de développement et de bien-être pour nos populations.

Monsieur le Président,

En évoquant les défis auxquels sont confrontés les Etats ACP, je ne saurais ignorer notre relation avec notre partenaire privilégié qu'est l'Union européenne et les éléments actuellement en discussion ou en perspective: les Accords de Partenariat économique (APE), les Accords économiques et commerciaux entre l'Union européenne et les pays tiers, mais aussi la dernière révision de l'Accord de Cotonou

et les négociations concernant notre future relation et coopération avec l'Union européenne pour l'après 2020.

Les profondes mutations enregistrées aussi bien en Europe que dans nos pays ont mis en évidence la nécessité d'une réappropriation des objectifs et principes déjà retenus dans l'Accord de Cotonou : à savoir,

- la réduction et, à terme, l'éradication de la pauvreté ;
- l'intégration des pays ACP dans l'économie mondiale, avec le soutien aux processus d'intégration régionale et sous-régionale ;
- l'égalité des partenaires, la participation, le dialogue et la prise en compte de la dimension régionale.

Ces objectifs et principes, qui correspondent en effet à la nature particulière du Partenariat ACP-UE et qui découlent de plusieurs décennies de coopération, doivent servir de repères, afin d'aboutir à des solutions qui préservent les intérêts spécifiques et mutuels des différents partenaires.

Ces négociations dessinent l'avenir de notre Groupe mais aussi témoignent plus largement d'une nouvelle redéfinition d'une politique et d'une nouvelle approche géostratégique de notre partenaire.

C'est dans ce sens que le 8^{ème} Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernements ACP-UE et la 41^{ème} session du Conseil des Ministres mixte doivent être une occasion pour affirmer clairement notre position au plus haut niveau. Je saisis l'occasion pour saluer la région Pacifique qui accueillera ce 8^{ème} Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernements mais aussi pour saluer tout le continent Africain car le pays de Léopold Sédar Senghor sera le pays hôte de la 41^{ème} session du Conseil des ministres APC-UE. Ma région les Caraïbes que je salue tout particulièrement a l'immense chance d'avoir donné

un Secrétaire Général ACP qui connaît parfaitement les enjeux et les défis qui nous attendent.

Monsieur le Président,

Je ne saurais finir sans évoquer la situation de mon pays. Comme vous le savez, Haïti a été le théâtre d'une série d'évènements marquants durant ces dernières années parmi lesquels: le tremblement de terre du 12 janvier 2010, l'épidémie de choléra, des évènements climatiques dévastateurs. Ces catastrophes auxquels se sont ajoutées une crise politique et les retombées de la crise financière internationale, ont eu un impact néfaste sur la croissance et le développement économique de notre pays, sans compter des pertes importantes en vie humaine.

Nous avons pu surmonter ces défis immédiats majeurs grâce à l'aide inestimable de la coopération internationale. Aujourd'hui, Haïti s'est engagée dans une nouvelle dynamique consistant à transformer son économie en facteurs réels de développement et à consolider les acquis démocratiques. De nombreuses mesures ont été prises pour améliorer l'environnement économique et des affaires, le climat sécuritaire, le renforcement de l'Etat de droit, la bonne gouvernance et la situation socio-économique. Toutefois, de nombreux efforts restent à faire afin de parvenir véritablement à un développement durable.

Sur le plan politique, après les vives inquiétudes causées par l'interruption du processus électoral de l'année dernière et la perspective d'un vide présidentiel à la fin du mandat du président Martelly, un accord politique a été signé entre l'exécutif et le parlement, co-dépositaires de la souveraineté nationale, pour une transition ordonnée dans le cadre de la constitution. Ainsi, conformément à cet accord salué par l'ensemble de la population ainsi que par la communauté internationale, Son Excellence Monsieur Jocelerme Privert a été élu Président provisoire le 14

février dernier pour une période de 120 jours et avec comme mandat de poursuivre le processus électoral en vue de la tenue du second tour de l'élection présidentielle le 24 avril prochain. Le nouveau président élu entrera en fonctions le 14 mai prochain.

Enfin, Monsieur le Président, Chers Collègues, Mesdames et Messieurs, pour ce qui est de ma présence au niveau de cet auguste Comité, je compte, en m'appuyant sur le concours bienveillant de mes devanciers, c'est-à-dire de chacune et de chacun d'entre vous, accomplir avec succès la mission qui est la mienne et qui s'inscrit dans la pure tradition de notre diplomatie fondée sur des vertus de dialogue, d'équilibre et, de relations de coopération.

Je vous remercie de votre attention.